

Hugh McClean et Stanislas Raiche, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

JOS. R. WOODS,
Secrétaire.

INSTITUTEURS DISPONIBLES.

M. P. Z. de Lottinville, chantre et instituteur, muni d'un diplôme d'école académique, enseigne le français, l'anglais, le latin jusqu'à la versification inclusivement, la musique vocale et instrumentale, etc. Madame de Lottinville, connaissant le français et l'anglais, pourra aussi aider à l'enseignement.

Une institutrice, munie d'un diplôme, enseignant le français, l'anglais et le chant, etc., demande une école dans un village. S'adresser au Département de l'Éducation, ou à la Baie du Fevre, au Rév. M. D. Paradis, Curé.

M. Joseph Lachance, muni d'un diplôme pour école élémentaire accordé par le Bureau des Examineurs de Québec, marié, faisant actuellement l'école à St. Sauveur, faubourg St. Valier, Québec. S'adresser au Rév. J. Langevin, Principal de l'École Normale Laval.

M. George William Simpson, Montréal. S'adresser au Bureau de l'Éducation.

M. Jos. Brugeon, marié, muni d'un diplôme pour école élémentaire et de bonnes recommandations, demande une place d'instituteur. Adresse: M. Jos. Brugeon, St. Louis de Gonzague, ou au Bureau de l'Éducation, à Montréal.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA.) FÉVRIER 1861.

Troisième Conférence de l'Association des Instituteurs
de la circonscription de l'École Normale
Jacques-Cartier. (1)

VENDREDI, 28 JANVIER 1861.

Présidence de M. Hétn.

Après une allocution de M. le Surintendant, M. Prudhomme donna aux instituteurs quelques avis sur l'art de la déclamation, et joignant l'exemple au précepte, récita la première scène d'Athalie. Outre les applaudissements bien mérités qu'il reçut de l'auditoire, des remerciements furent votés à M. Prudhomme.

Lecture faite des résolutions prises par l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval, il est résolu sur motion de M. Simays, secondé par M. Desplaines, que l'association Jacques-Cartier voit avec plaisir la démarche prise par l'association Laval, pour établir des rapports intimes entre les deux associations. Sur motion de M. Archambault, secondé par M. Emard: M. Dalairé est nommé délégué pour représenter cette association à la prochaine conférence de l'association Laval à Québec. Avis en est donné par télégraphie à cette association qui se trouve en conférence. M. Desplaines fait ensuite une lecture sur l'importance des leçons de choses et donne une leçon de choses sur les phénomènes du son.

L'assemblée discute la question de la fixation d'un minimum de salaire pour les instituteurs. Après de longs débats, vu l'importance du sujet, un comité composé de M. le Président, de M. le Principal Verreau, de MM. Bondrias, Desplaines, Simays, Jardin, Dajenais, Archambault et Dalairé est nommé pour étudier cette matière et faire rapport à la prochaine séance. Une longue discussion a lieu sur la proposition suivante de M. Archambault, "qu'à l'avenir, deux membres seront désignés pour se préparer à la discussion, et qu'à chaque conférence un membre soit aussi désigné pour préparer un compte-rendu des débats, propre à être publié dans le Journal de l'Instruction Publique." Cette proposition est adoptée par la voix prépondérante du président.

(1) Nous avons reçu ce rapport trop tard pour pouvoir le publier au long.

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1858.

EXTRAITS DES RAPPORTS DES INSPECTEURS DES ÉCOLES.

Extrait d'un rapport de M. l'Inspecteur PAINCHAUD.

On a établi aux Isles de la Magdeleine trois nouvelles écoles et elles commencent à prospérer. Quelques-uns des commissaires font de louables efforts pour encourager les parents et les élèves; et quand on songe aux faibles ressources dont nous pouvons disposer, on ne peut guères espérer mieux que ce que nous voyons aujourd'hui. Le grand obstacle consiste dans le besoin réel qu'ont les parents des services de leurs enfants pour la pêche, dont ils doivent profiter dans la saison de chaque espèce de poisson, sous peine d'une misère complète. Ce besoin des enfants à la maison est encore plus grand s'il est possible pour les pêcheurs que pour les cultivateurs.

J'ai visité toutes les écoles en opération et j'ai constaté chez les élèves en les interrogeant individuellement, des progrès assez satisfaisants. J'ai été accompagné dans cette visite par les commissaires et par les parents des élèves. La distribution de prix que j'ai faite au moyen des livres que vous m'avez envoyés m'a paru produire un bon effet. J'ai pris occasion de cette circonstance pour adresser la parole aux élèves et à leurs parents, et je crois être parvenu à exciter chez les uns et chez les autres un plus grand amour de l'éducation. A chaque nouvel examen j'ai trouvé un progrès résultant de l'émulation, et de la certitude que l'on avait que je serais de plus en plus sévère. Ces examens ont été aussi rigoureux que possible, et les élèves ont généralement bien répondu à la plupart des questions que je leur ai faites tantôt sur le sujet de leurs études habituelles et quelquefois même en dehors de ce cadre, de manière à m'assurer des connaissances générales qu'ils peuvent acquérir et du développement de leur intelligence. Les commissaires et moi nous venons d'écrire à Québec pour nous procurer des instituteurs pour les écoles des arrondissements Nos. 6 et 7 au Havre-aux-Maisons, qui en manquent dans ce moment. Si ces écoles étaient pourvues de maîtres, comme elles le seront l'espère bientôt, au lieu de 110 élèves que porte mon tableau statistique, j'en aurais certainement plus de 200. Les commissaires offrent des traitements de £60 en sus du bois de chauffage.

Une maison d'école a été bâtie par les contribuables dans le deuxième arrondissement. Le terrain sur lequel la maison est bâtie est bien choisi, elle est en bois, de vingt-cinq pieds de front sur vingt-deux de profondeur. Elle est meublée de bancs, tables, tableaux noirs, etc. La prompte construction de cette maison d'école fait le plus grand éloge de la générosité des contribuables de cet arrondissement, de leur digne commissaire M. Chérier, et des autres amis de l'éducation qui ont pris part à cette œuvre, petite en apparence, mais très importante pour cette localité. Dans moins de deux mois et demi, cette maison a été élevée et meublée et avant même qu'elle fut tout-à-fait achevée on y faisait déjà l'école.

Extrait d'un rapport de M. l'Inspecteur LASCROIX.

Il ne s'est opéré dans les écoles de ce district d'inspection aucun changement bien remarquable dans le cours de cette année. La raison en est que nous avons obtenu des moyens et des ressources actuellement à la disposition de votre département, tout ce qu'on pouvait en espérer; et il n'y a que l'adoption des nouvelles mesures, déjà fréquemment recommandées, qui puisse nous permettre de faire de plus grands progrès.

L'esprit public est maintenant très bien disposé en faveur de l'éducation; le peuple se taxe généreusement et autant qu'on peut raisonnablement l'espérer pour l'entretien des écoles, dont le nombre est assez grand pour qu'elles soient accessibles à tous les enfants, à l'exception d'un très petit nombre de localités. Le mérite triomphant du bon marché, l'on s'efforce de se procurer les services des meilleurs instituteurs, et les appointements, sans être ce qu'ils devraient être, sont comparativement élevés. Aussi remarque-t-on une amélioration frappante dans la classe des instituteurs; il y a peu de village dans ce district d'inspection où l'instituteur ne soit capable sous tous les rapports. Les comptes sont partout fidèlement et méthodiquement tenus par les secrétaires-trésoriers, et je ne crois pas qu'il existe de mécontentement sur ce point. Voilà ce que nous avons obtenu, voyons maintenant ce qui nous manque encore.

Les écoles de village, quoique généralement confiées à de bons maîtres, sont fréquentées par un trop grand nombre d'élèves pour un seul instituteur; il faudrait presque partout un assistant. Ce